

**Burkina Faso**

Fonds Européen de Développement

---

Ministère de l'Economie  
des Finances et du Plan

**Programme d'appui à  
l'Ajustement Structurel**

Le secteur informel au Burkina Faso

Evolution sur longue période  
et suivi conjoncturel

---

Mai 1996

Jacques Charmes

*Rapport préparé pour la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ)*

Le secteur informel est, par définition, constitué des emplois et des activités économiques qui ne sont pas enregistrées ou qui le sont mal, non par volonté délibérée de se soustraire aux réglementations en vigueur, mais plutôt par incapacité ou inaptitude de ces réglementations à s'appliquer à des réalités spontanément et par nature difficiles à saisir.

Pourtant, la prise de conscience de l'importance de ce secteur dans les économies des pays en développement a progressivement amené les statisticiens du travail à en proposer une définition internationale, adoptée en janvier 1993, et désormais recommandée dans les enquêtes statistiques nationales et les travaux de Comptabilité Nationale.

Depuis quelques années ont ainsi été réalisées, dans de nombreux pays, des estimations et des enquêtes qui permettent de mieux comprendre les tendances, structures et comportements d'un secteur qui joue un rôle capital dans le développement, non seulement parce qu'il peut apparaître comme le creuset où se forment l'esprit d'entreprise et l'initiative privée, mais aussi parce qu'il est le lieu où se déploient les facultés et les potentialités d'adaptation des populations aux rigueurs de l'ajustement, le lieu où se réalise la flexibilité que requiert l'application des lois du marché.

Précisément, ce rôle qu'on lui prête, du fait de ses tendances d'évolution observées sur le moyen et le long termes, amène à se poser la question de savoir s'il ne serait pas possible de concevoir des indicateurs permettant de suivre ses évolutions et ses orientations à court terme.

Car la mondialisation et la globalisation des échanges dans l'économie internationale contemporaine font que l'incertitude s'est fortement accrue et la croissance des économies nationales est devenue très dépendante de décisions ou d'évolutions extérieures, et de contraintes externes.

En s'efforçant de concevoir et de réaliser le suivi conjoncturel d'un secteur qui concerne plus des 3/4 de la population active non agricole et plus du 1/4 du PIB, on rendrait ainsi moins incertaine et plus prévisible la contribution à la création d'emplois et de revenus dans un pays qui a reconnu son rôle et sa place, au point d'avoir créé une direction de la promotion du secteur informel au Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale, d'avoir officialisé le recouvrement d'un impôt qualifié de "Contribution du Secteur Informel" (CSI) et de le distinguer dans les Comptes Nationaux.

Nous rappellerons tout d'abord les estimations qui avaient été faites du secteur informel, à partir de l'année de base 1985, et nous retracerons le cadre de son évolution par un suivi de long terme sur la période 1985-95. Nous présenterons ensuite les orientations et les suggestions d'un suivi à moyen terme (annuel et trimestriel).

## **I- Importance et évolution du secteur informel au Burkina Faso (1985-1995)**

Au Burkina Faso, l'année 1985 est une année de base importante dans le domaine statistique puisqu'elle correspond à l'année du premier recensement de population à avoir donné des résultats détaillés sur la population active, et sur ses activités principales et secondaires. Par ailleurs, le recensement industriel et commercial (RIC) réalisé à partir de 1986, peut être considéré comme la source de l'enregistrement au Burkina Faso puisque c'est sur la base des données collectées par cette opération (en liaison avec les Déclarations Statistiques et Fiscales, DSF) que sont élaborées les comptes nationaux. Depuis 1985, la Comptabilité Nationale distingue d'ailleurs un secteur moderne DSF, un secteur moderne non DSF - sorte de secteur intermédiaire enregistré par le RIC mais non par les DSF - et un secteur informel. Ce dernier correspond, du point de vue du nombre des actifs, au solde des effectifs du Recensement de la Population et du Recensement Industriel et Commercial (compte tenu, évidemment des effectifs de la fonction publique connus d'autres sources).

C'est sur la base d'une telle méthode comparative que nous avons estimé l'emploi dans le secteur informel en 1985, à 70 % de la population active non agricole et à 5,5 % de la population active totale (cf. tableau 1 ci-après).

Pour les années postérieures, deux estimations sont théoriquement possibles : en 1991, à partir des résultats de l'Enquête Démographique (ED), et en 1994-95 à partir des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages (EP). (cf. tableaux 3 et 4 ci-après). Cependant, les résultats publiés de l'Enquête Démographique ne sont pas suffisamment détaillés pour permettre une comparaison précise avec les données de 1985 et l'on se limitera donc à la comparaison 1985-95. D'autre part, pour qu'une telle comparaison ne se limite pas aux effectifs globaux, mais porte aussi sur les effectifs ruraux et urbains, salariés et non salariés, nous avons dû reconstituer les données de 1985 selon les classifications adoptées en 1995, en particulier les branches d'activités (qui n'avaient pas été relevées en 1985) (cf tableau 2).

La reconstitution des branches d'activités à partir des catégories professionnelles entraîne une indétermination sur un nombre d'emplois non négligeable, correspondant soit aux groupes supérieurs de la nomenclature (cadres supérieurs et moyens, techniciens, employés...) ou au contraire aux manoeuvres non qualifiées du bas de la nomenclature. Les premiers ont été considérés comme des salariés appartenant en premier lieu à l'administration ou à des secteurs à dominante étatique (comme Eau, gaz, électricité, ou banques, finances, assurances...). D'une façon générale, les effectifs indéterminés ont été répartis proportionnellement de façon à retrouver la distribution de l'emploi salarié non agricole de 1995, en ajustant les résultats pour tenir compte des effectifs connus d'autres sources. De ce fait une certaine prudence s'impose dans l'interprétation des variations enregistrées.

**Tableau 1 : L'emploi par branche d'activité et par secteur en 1985  
(emplois à titre principal)**

	ADMINISTRATION SERVICES PUBLICS	SECTEUR MODERNE	SECTEUR INFORMEL		TOTAL
			%		
Industries extractives		1.130	---		1.130
Industries agricoles et alimentaires		4.143	4.046	49,4	8.189
Textile, habillement, cuir		2.872	38.775	93,1	41.647
Bois, imprimerie, divers		568	4.460	88,7	5.028
Industries chimiques		1.582	---		1.582
Produits minéraux non métalliques		---	3.349	100,0	3.349
Industries du métal		1.197	6.686	84,8	7.883
Eau, gaz, électricité	1.553				1.553
Bâtiment et TP		4.311	7.773	64,3	12.084
Commerce		4.551	107.496	95,9	112.047
Hôtels, restaurants		1.667	5.607	77,1	7.274
Banques, assurances, Affaires immobilières		2.313			2.313
Transports, communications	1.605	1.470	12.357	80,1	15.432
Réparations		125	13.576	99,1	13.701
Services personnels		492	4.083	89,2	4.575
Personnel domestique			13.595	100,0	13.595
Professions libérales et assimilées		4.133			4.133
Administration et défense	43.028				43.028
Non déterminé					18.214
<b>Ensemble</b>	<b>46.186(14,6)</b>	<b>30.554 (9,6)</b>	<b>221.803</b>	<b>70,0</b>	<b>316.757 (7,9)*</b>
Agriculture					3.707.492
Population active totale				<b>5,5</b>	4.024.249

\* total en colonne seulement. Source : Charmes J. (1989)

**Tableau 2 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession, la branche d'activité et le milieu en 1985**

MILIEU Branche d'activité	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	salariés	non salariés	total	salariés	non salariés	total	salariés	non salariés	total
Agriculture, élevage	2.500	99.692	102.192	9.333	3.595.967	3.605.300	11.833	3.695.659	3.707.492
Industries extractives	578	321	899	1.275	1.116	2.391	1.853	1.437	3.290
Industries manufacturières	10.841	14.358	25.199	1.379	34.307	35.686	12.220	48.665	60.885
Electricité, gaz, eau	1.317	236	1.553	0	0		1.317	236	1.553
Bâtiment, TP	5.792	6.837	12.629	696	1.668	2.364	6.488	8.505	14.993
Commerce, restaurant	11.334	50.965	62.299	425	54.923	55.348	11.759	105.888	117.647
Transports	7.695	4.057	11.752	152	2.748	2.900	7.847	6.805	14.652
Banques, finance	2.209	104	2.313	0	0	0	2.209	104	2.313
Services	47.464	16.524	63.988	23.534	5.764	29.298	70.998	22.288	93.286
ND	925	3.240	4.165	1.471	2.502	3.973	2.396	5.742	8.138
<b>Ensemble</b>	90.655	196.334	286.989	38.265	3.698.995	3.737.260	128.920	3.895.329	4.024.249

Source : Tableau élaboré sur la base des résultats par catégorie professionnelle du RGP 1985.

**Tableau 3 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession, la branche d'activité et le milieu en 1991**

MILIEU Branche d'activité	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	salariés	non salariés	total	salariés	non salariés	total	salariés	non salariés	total
Agriculture, élevage			182.224			4.111.560			4.293.784
Industries extractives			479			2.111			2.590
Industries manufacturières			27.755			23.939			51.694
Electricité, gaz, eau			3.197			647			3.844
Bâtiment, TP			9.789			1.227			11.016
Commerce, restaurant			82.415			37.899			120.314
Transports			11.206			3.835			15.041
Banques, finance			1.953			122			2.075
Services			86.594			24.962			111.556
ND			5.417			12.043			17.460
<b>Ensemble</b>	97.414	313.615	411.029	25.310	4.193.035	4.218.345	122.724	4.506.650	4.629.374

Source : Tableau élaboré à partir des tableaux T 14 p. 483 (données brutes) et T 2 p. 314 (analyse) de l'enquête démographique

**Tableau 4 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession, la branche d'activité et le milieu en 1994-95**

	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	salariés	non salariés	total	salariés	non salariés	total	salariés	non salariés	total
<b>Agriculture, élevage</b>	3.362	168.156	171.518	11.479	3.946.733	3.958.212	14.841	4.114.889	4.129.730
<b>Industries extractives</b>	777	432	1.209	1.568	1.372	2.940	2.345	1.803	4.148
<b>Industries manufacturières</b>	14.581	43.766	58.347	1.696	70.175	71.871	16.277	113.941	130.218
<b>Electricité, gaz, eau</b>	1.129	317	1.446	0	0	0	1.129	317	1.446
<b>Bâtiment TP</b>	7.790	9.196	16.986	856	833	1.689	8.646	10.029	18.675
<b>Commerce, restaurant</b>	15.244	102.381	117.625	523	69.243	69.766	15.767	171.624	187.391
<b>Transports</b>	10.350	5.457	15.807	187	4.226	4.413	10.537	9.683	20.220
<b>Banques, finance</b>	1.080	140	1.220	0	0	0	1.080	140	1.220
<b>Services</b>	66.371	31.536	97.907	28.944	13.304	42.248	95.315	44.840	140.155
<b>ND</b>	1.245	3.234	4.479	1.809	11.827	13.636	3.054	15.061	18.115
<b>Ensemble</b>	121.928	364.615	486.543	47.062	4.117.713	4.164.775	168.990	4.482.328	4.651.318

Source : Tableau élaboré à partir des tableaux 39 et 32 de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages

Dans ce qui suit, on s'efforcera d'appliquer la définition internationale du secteur informel adoptée en janvier 1993 par la XVème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail. Selon cette définition, le secteur informel est constitué d'unités économiques appartenant au secteur des ménages dans le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (cet élément de la définition qui fait intervenir les critères de statut juridique et de comptabilité) exclut donc les sociétés et les quasi-sociétés du champ du secteur informel) ; dans ce cadre, le secteur informel comprend :

a) les entrepreneurs individuels travaillant pour leur propre compte sans employer de salariés de façon permanente. Ces entreprises familiales seront, selon les circonstances nationales, limitées aux seules unités non enregistrées ou incluses de manière exhaustive.

b) les entrepreneurs individuels qui peuvent employer des salariés de façon permanente (micro-entreprises), mais

- en-dessous d'un certain seuil de taille (tel qu'incorporé dans les législations en vigueur)
- ou/et sans les enregistrer
- ou/et sans être enregistrés.

Le secteur informel est donc formé de ces deux catégories d'entreprises individuelles, quel que soit le lieu d'exercice, le caractère permanent ou saisonnier et la modalité d'exercice (à titre principal ou à titre secondaire) de l'activité.

La première catégorie des entreprises familiales sera assimilée aux travailleurs indépendants, aides familiaux, apprentis et autres, et la seconde catégorie des micro-entreprises aux salariés non enregistrés (c'est-à-dire aux salariés recensés dans la source exhaustive, recensement de population ou enquête auprès des ménages, dont on aura défalqué les salariés du RIC et de la fonction publique). Il s'agit là d'une approximation dans l'application de la définition internationale puisque les salariés qui se sont déclarés comme tels dans les recensements ou enquêtes auprès des ménages, ne sont pas tous obligatoirement des permanents, et d'autre part des aides familiaux et apprentis peuvent être employés dans des micro-entreprises ; et il aurait aussi fallu pouvoir répartir les employeurs entre micro-entreprises et entreprises formelles.

Malgré ces approximations, l'estimation paraît acceptable car ces dernières catégories sont peu nombreuses et la méthode a fait ses preuves et permet des comparaisons significatives à l'échelle internationale.

Une autre hypothèse nécessaire pour aboutir aux tableaux qui suivent est que les salariés du RIC sont entièrement localisés en milieu urbain (sauf pour les industries extractives où les salariés ruraux apparaissent au titre du siège de l'entreprise, localisé en milieu urbain). D'autre part, ce n'est qu'à partir de 1993 que le RIC a distingué salariés et non salariés, auparavant la catégorie "salariés" du RIC incluait des effectifs de non salariés (cf. tableau 5 ci-après).



Enfin, une dernière approximation vient du fait que la source de l'enregistrement (RIC) ne correspond pas exactement à l'année du recensement (1986 contre 1985) ou de l'enquête (1993 contre 1994-95). Comme les effectifs du RIC sont relevés au 31 décembre de l'année et qu'il ne paraissait pas possible de faire une hypothèse de croissance des effectifs enregistrés, on acceptera cette approximation.

Reste une dernière hypothèse de répartition de la fonction publique entre milieu urbain et milieu rural : on a pris comme clé de répartition, la distribution des salariés des services en 1985, et en 1994-95 (soit respectivement 66,9 et 69,6 % en milieu urbain).

De même pour tenir compte des effectifs de la fonction publique non enregistrés par le CENATRIN, on a appliqué le taux de 1985 (73,4 %) à 1994-95 : ainsi les 41 723 emplois de la fonction publique en 1994 (cf. tableau 6 ci-après) deviennent-ils 56 843.

Les tableaux 7 et 8 suivants ont été élaborés sur la base des données contenues dans les tableaux 1 à 6 et des hypothèses qui viennent d'être rappelées.

Ainsi le secteur informel serait-il passé de 75 % de la population active non agricole (et 5,9 % de la population active totale) en 1985 (nouvelle estimation) à 77 % (et 8,6 %) en 1994-95, ce qui ne représente pas une croissance exceptionnelle, puisque la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne ont connu une augmentation de ce taux de 10 points en moyenne en 10 ans, mais il est vrai que ce formidable accroissement est intervenu principalement entre le milieu des années 1970 et la fin des années 1980. On peut faire l'hypothèse que la période 1985-95 a vu se réduire la capacité d'absorption du secteur informel, corrélativement à une forte augmentation des taux de chômage.

Tableau 5 : Emplois salariés ou non salariés enregistrés

	RIC 2 1986		RIC 3 1989		RIC 4 ** 1993	
	salariés	non salariés	salariés	non salariés	salariés	non salariés
<b>Agriculture, élevage</b>	56		65		305	7
<b>Industries extractives</b>	1130		1062		608	1
<b>Industries manufact.</b>	10362		7970		14143	608
<b>Electricité, gaz, eau</b>	1553		1693		1998	0
<b>Bâtiment, TP</b>	4311		1545		4752	93
<b>Commerce, restau</b>	6218		4691		8424	1519
<b>Transports</b>	1470		2403		4063	95
<b>Banques, finances</b>	2313		1718		3037	0
<b>Services</b>	617		622		4287	529
<b>Administration</b>	(25437)		(33877)		(37705)	
<b>TOTAL</b>	29758		32553*		41717	2928

\* y compris 10849 emplois dans des activités mal désignées

\*\* le RIC 4 a porté sur les 10 principales villes

**Tableau 6 : Emploi dans la fonction publique au 31/12 de l'année**

<b>ANNEE</b>	<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>	<b>ENSEMBLE</b>
<b>1984</b>	22356	5727	28083
<b>1985</b>	25047	6535	31582
<b>1986</b>	20072	5365	25437
<b>1987</b>	23084	6506	29590
<b>1988</b>	24949	7091	32040
<b>1989</b>	26396	7481	33877
<b>1990</b>	25758	7482	33240
<b>1991</b>	28565	8420	36985
<b>1992</b>	30279	8872	39151
<b>1993</b>	29356	8349	37705
<b>1994</b>	32431	9292	41723

Source : CENATRIN

**Tableau 7 : Emploi informel par branche d'activité, milieu et type d'entreprise au Burkina Faso en 1985 et 1994-95**

	1985								
	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	entreprises familiales	micro-entreprises	ensemble	entreprises familiales	micro-entreprises	ensemble	entreprises familiales	micro-entreprises	ensemble
Industries	14.679	479	15.158	35.423	1.943	37.366	50.102	2.422	52.524
Bâtiment, TP	6.837	1.481	8.318	1.668	696	2.364	8.505	2.177	10.682
Commerce	50.965	5.116	56.081	54.923	425	55.348	105.888	5.541	111.429
Services	20.581	24.286	44.867	8.512	9.444	17.956	29.093	33.730	62.823
TOTAL	93.062	31.362	124.424	100.526	12.508	113.034	193.588	43.870	237.458

	1994-95								
	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	entreprises familiales	micro-entreprises	ensemble	entreprises familiales	micro-entreprises	ensemble	entreprises familiales	micro-entreprises	ensemble
Industries	43.589	607	44.196	71.547	3.264	74.811	115.136	3.871	119.007
Bâtiment, TP	9.103	3.038	12.141	833	856	1.689	9.936	3.894	13.830
Commerce	100.862	6.820	107.682	69.243	523	69.766	170.105	7.343	177.448
Services	36.229	25.771	62.000	17.530	11.851	29.381	53.759	37.622	91.381
TOTAL	189.783	36.236	226.019	159.153	16.494	175.647	348.936	52.730	401.666

Source : Calculs effectués à partir des tableaux 1 à 6 précédents.

**Tableau 8 : Emploi informel par branche d'activité, secteur et type d'entreprise au Burkina Faso en 1985 et 1994-95**

	1985					ENSEMBLE
	SECTEUR MODERNE	SECTEUR INFORMEL			%	
		Entreprises familiales	Micro entreprises	Ensemble		
<b>Industries</b>	13.204	50.102	2.422	52.524	(79,9)	65.728
<b>Bâtiment</b>	4.311	8.505	2.177	10.682	(71,2)	14.993
<b>Commerce</b>	6.218	105.888	5.541	111.429	(94,7)	117.647
<b>Services</b>	47.428	29.093	33.730	62.823	(57,0)	110.251
<b>Non dét.</b>						8.138
<b>Total</b>	71.161	193.588	43.870 (18,5)	237.458	(75,0)	316.757
<b>Agriculture</b>						3.707.492
<b>Population active totale</b>						4.024.249
				(5,9)		

	1994-95					ENSEMBLE
	SECTEUR MODERNE	SECTEUR INFORMEL			%	
		Entreprises familiales	Micro entreprises	Ensemble		
<b>Industries</b>	16.805	115.136	3.871	119.007	(87,6)	135.812
<b>Bâtiment</b>	4.845	9.936	3.894	13.830	(74,1)	18.675
<b>Commerce</b>	9.943	170.105	7.343	177.448	(94,7)	187.391
<b>Services</b>	70.214	53.759	37.622	91.381	(56,5)	161.595
<b>Non dét.</b>						18.115
<b>Total</b>	101.807	348.936	52.730 (13,1)	401.666	(77,0)	521.588
<b>Agriculture</b>						4.129.730
<b>Population active totale</b>					(8,6)	4.651.318

Le tableau 9 résume les principaux résultats :

L'évolution de la composition du secteur informel entre 1985 et 1994-95 ne correspond pas aux caractéristiques habituellement observées : les emplois manufacturiers ont connu la plus forte croissance (126,6 % en 10 ans) et ont vu leur part augmenter dans l'emploi informel total (de 22,1 à 29,6 %) alors qu'habituellement le secteur informel s'accroît principalement à travers le secteur tertiaire (activités qui n'ont cru qu'à hauteur de 59,2 % pour le commerce et 45,5 % pour les services).

Paradoxalement, ce sont les entreprises familiales (c'est-à-dire l'emploi non salarié) qui ont augmenté le plus rapidement (80,2 % contre 20,2 % pour les micro-entreprises), signe d'une évolution contra-cyclique : ce sont les emplois informels les plus précaires ou les moins rémunérateurs - disons ceux qui correspondent à l'auto-emploi - qui croissent le plus vite lorsqu'on se trouve en phase descendante du cycle économique. L'emploi salarié informel - qui correspond à la véritable création d'emploi - est ainsi tombé de 18,5 à 13,1 % de l'emploi informel total.

Globalement au cours de la décennie 1985-1995, la population active totale s'est accrue de 15,6 %, l'emploi agricole de 11,4 %, le secteur moderne de 43,1 %, alors que le secteur informel connaissait la plus forte croissance avec 69,2 % des emplois.

Qu'en est-il des activités secondaires ? On se souvient qu'en 1985, la prise en compte des activités secondaires dans l'emploi informel avait eu pour conséquence d'en transformer profondément les caractéristiques : d'urbain, masculin et tertiaire au titre des activités principales, le secteur informel devenait - au titre des emplois secondaires et principaux - à dominante rurale, féminine et manufacturière.

Le tableau 10 montre que le taux d'exercice d'une activité secondaire, qui était resté assez stable entre 1985 et 1991 (25,1 et 24,9 % respectivement), a fortement augmenté en 1994-95 (30,2 %). Cet accroissement est dû à la très forte augmentation de la pluri-activité masculine (qui passe de 26,4 % à 34,5 %) alors que la pluri-activité féminine reste stable (24,1 % en 1985, 23,4 % en 1991 et 25,8 % en 1994-95). Autre phénomène remarquable, celui de la très forte croissance de la pluri-activité en milieu urbain qui a doublé entre 1985 et 1991 (passant de 7,6 % à 14,3 %) et a continué à augmenter en 1994-95 (18,3 %) traduisant sans doute ainsi l'approfondissement de l'ajustement structurel : les salariés urbains ont développé l'exercice d'activités secondaires pour maintenir leur niveau de vie et le poids de cette catégorie a donc fortement augmenté par rapport à la pluri-activité plus classique des agriculteurs.

Le tableau 11 présente la répartition des emplois principaux et secondaires par branche d'activité dans le secteur informel en 1994-95. Il a été établi sur la base des données disponibles de l'Enquête Prioritaire. La répartition par sexe et par milieu (urbain, rural) supposerait une exploitation plus détaillée de l'enquête.

**Tableau 9 : Structures de l'emploi informel en 1985 et 1994-95**

	1985		1994-95		$\Delta$ 85/95
<b>Industries</b>	52.524	22,1	119.007	29,6	126,6
<b>Bâtiment</b>	10.682	4,5	13.830	3,4	29,5
<b>Commerce</b>	111.429	46,9	177.448	44,2	59,2
<b>Services</b>	62.823	26,5	91.381	22,8	45,5
<b>Entreprises familiales</b>	193.588	81,5	348.936	86,9	80,2
<b>Micro-entreprises</b>	43.870	18,5	52.370	13,1	20,2
<b>Ensemble</b>	237.458	100,0	401.666	100,0	69,2
<b>Secteur formel</b>	71.161		101.807		43,1
<b>Agriculture</b>	3.707.492		4.129.730		11,4

**Tableau 10 : Taux d'exercice d'une activité secondaire, par milieu et sexe**

	RGP 1985			ED 1991			EP 1994-95		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Milieu urbain</b>	7,92	6,95	7,6	15,4	12,1	14,3			18,26
<b>Milieu rural</b>	27,20	25,19	26,47	27,7	24,3	26,0			31,64
<b>Ensemble</b>	26,38	24,10	25,12	26,4	23,4	24,9	34,45	25,75	30,24

Sources : RGP, 1985, tab. 13, 14 et 15 pp. 235 à 237 (résultats définitifs)

ED, 1991, tab. 7 et 8, pp. 317-318.

EP, 1994-95, tab. 42 p. 179 et 36, p. 172.



**Tableau 11 : Répartition des emplois principaux et des emplois secondaires par branche d'activité et par sexe en 1994-95**

	ACTIVITES PRINCIPALES			ACTIVITES SECONDAIRES			ENSEMBLE DES ACTIVITES		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Industries</b>			119.007 29,6			440.146 51,1			559.153 44,3
<b>Bâtiment</b>			13.830 3,4			2.424 0,3			16.254 1,3
<b>Commerce</b>			177.448 44,2			372.516 43,2			549.964 43,5
<b>Services</b>			91.381 22,8			46.678 5,4			138.059 10,9
<b>Ensemble</b>			401.666 100,0			861.764 100,0			1.263.430 100,0

La prise en compte des emplois secondaires (tableau 12) a pour effet de relever fortement la proportion des emplois manufacturiers du secteur informel qui passent à 50,8 % en 1985 et à 44,3 % en 1994-95 alors qu'à titre principal ces emplois ne représentaient que 22,1 et 29,6 % de l'ensemble de l'emploi informel ; la proportion des emplois dans le commerce se trouve maintenue à son niveau antérieur (43,5 contre 44,2 % en 1994-95) alors que les services, qui s'exercent moins fréquemment en activités secondaires, ont tendance à fléchir. C'est cependant ce dernier secteur qui a connu la plus forte croissance au cours de la dernière décennie (74,4 % sur 10 ans contre 59,3 % pour le commerce, 21,8 % pour l'industrie, la croissance globale du secteur informel - principal et secondaire - s'élevant à 39,9 %.

Il n'en reste pas moins que c'est le commerce qui a le plus contribué à la création d'emplois entre 1985 et 1994-95 avec 56,8 % des créations totales et 70,6 % des créations secondaires.

La disponibilité de résultats plus détaillés de l'Enquête prioritaire permettra de mieux comprendre les caractéristiques et les dynamiques de cette croissance du secteur informel.

**Tableau 12 : Les diverses composantes du secteur informel en 1985 et en 1994-95**

	1985			1994-95			Δ 85/95		
	<i>Emplois principaux</i>	<i>Emplois secondaires</i>	<i>Ensemble</i>	<i>Emplois principaux</i>	<i>Emplois secondaires</i>	<i>Ensemble</i>	<i>Emplois principaux</i>	<i>Emplois secondaires</i>	<i>Ensemble</i>
<b>Industries</b>	52.524 (22,1)	406.604 (61,1)	459.128 (50,8)	119.007 (29,6)	440.146 (51,1)	559.153 (44,3)	66.483 (40,5)	33.542 (17,1)	100.025 (27,7)
<b>Bâtiment</b>	10.682 (4,5)	8.629 (1,3)	19.311 (2,1)	13.830 (3,4)	2.424 (0,3)	16.254 (1,3)	3.148 (1,9)	-6.205 (-3,2)	-3.057 (-0,8)
<b>Commerce</b>	111.429 (46,9)	233.871 (35,1)	345.300 (38,2)	177.448 (44,2)	372.516 (43,2)	549.964 (43,5)	66.019 (40,2)	138.645 (70,6)	204.664 (56,8)
<b>Services</b>	62.823 (26,5)	16.357 (2,5)	79.180 (8,8)	91.381 (22,8)	46.678 (5,4)	138.059 (10,9)	28.558 (17,4)	30.321 (15,4)	58.879 (16,3)
<b>Ensemble</b>	237.458 (100,0) (26,3)	665.461 (100,0) (73,7)	902.919 (100,0) (100,0)	401.666 (100,0) (31,8)	861.764 (100,0) (68,2)	1.263.430 (100,0) (100,0)	164.208 (100,0) (45,5)	196.303 (100,0) (54,5)	360.511 (100,0) (100,0)

C'est sur la base de telles estimations sur les emplois principaux et secondaires, urbains et ruraux, effectuées pour l'année 1985 que des évaluations de la contribution du secteur informel au PIB ont été réalisées. Elles ont consisté à appliquer aux effectifs ainsi déterminés et différenciés les résultats de l'enquête légère sur le secteur informel de 1989 (cf. Charmes, 1990). Cette enquête qui a porté sur les principales branches d'activité du secteur informel avait permis de calculer la valeur ajoutée par tête des activités principales et secondaires du milieu rural et du milieu urbain. Ce sont les résultats de ces évaluations que l'on trouvera aux tableaux 13 et 14 ci-après.

Le secteur informel contribuait ainsi à 26 % de la valeur ajoutée brute aux prix courants en 1989, et à 26,3 % en 1985. Les résultats de 1989 ont été rétropolés jusqu'en 1985 et extrapolés jusqu'en 1992 en tenant compte des variations de prix des produits et des facteurs, et de la croissance de la population active.

C'est bien le 1/4 du PIB que représente le secteur informel, et non le 1/3 comme il est souvent indiqué : en effet l'évaluation à 33,4 % en 1989 inclut les loyers imputés que l'on ne saurait assimiler à ce qu'il a été convenu d'appeler le secteur informel.

On notera également que la Comptabilité Nationale du Burkina Faso distingue un secteur moderne DSF (Déclaration Statistique et Fiscale) et un secteur moderne non DSF constitué d'entreprises recensées par le Recensement Industriel et Commercial (RIC) mais dont les documents comptables ne sont pas complets et ne permettent pas de remplir les DSF. Par leur raison sociale, leur mode d'organisation, éventuellement leur taille, ces entreprises hors DSF relèveraient normalement du secteur moderne : si elles ne remplissent pas une déclaration annuelle, elles font l'objet d'un relevé annuel qui permet de les prendre en compte directement dans les évaluations du PIB, alors que dans d'autres pays ces entreprises ne seraient pas identifiées et ressortiraient donc au secteur informel. On voit qu'elles représentent près de 10 % du PIB et mériteraient bien de donner lieu à des investigations approfondies, en tant que base d'un secteur intermédiaire éventuellement dynamique.

Le tableau 13 permet aussi de voir que le secteur informel représente près du tiers de la valeur ajoutée du secteur privé (agriculture comprise) et près de 60 % de la valeur ajoutée du secteur privé non agricole, en 1985.

Le tableau 14 montre que dans la plupart des branches manufacturières citées, le secteur informel représente beaucoup plus de la moitié de la valeur ajoutée de la branche (69 % dans les industries alimentaires avec la fabrication de bière de mil ; 65,9 % dans le textile ; 81,9 % dans la menuiserie bois et métal) ; mais c'est également vrai dans les industries extractives (68,5 % avec l'orpaillage) et le commerce (61,2 %). Ce n'est guère que dans l'hôtellerie-restauration et surtout les transports que le secteur moderne l'emporte sur le secteur informel avec 52 et 83,3 % de la valeur ajoutée).

\*        \*

\*

Si l'on peut accepter, compte tenu des données disponibles, les estimations du secteur informel ainsi effectuées pour une année de base comme 1985 (par rétropolation des résultats de l'enquête légère) ou plutôt 1989 (par extrapolation des données de population active), on peut s'interroger sur les hypothèses d'évolution annuelle du secteur auxquelles le comptable national est conduit. En fait, la méthodologie des comptes (INSD, 1993) n'est pas du tout explicite sur cette question et l'on conviendra que le passage d'une proportion du PIB de 26,3 % en 1985 à 24,6 % en 1986 et 23,7 % en 1988 pour remonter à 24,5 % en 1992 mérite explication. C'est en ce sens que le suivi à moyen et court terme de l'évolution du secteur informel présente un grand intérêt et un certain caractère d'urgence.

**Tableau 13 : Répartition de la valeur ajoutée brute par secteur d'activité (prix courants)**

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
<b>Public</b>	18,9	20,5	20,5	21,6	19,6	22,3	21,3	21,5	
<b>Privé</b>	81,1	79,5	79,5	78,4	80,4	77,7	78,7	78,5	
<b>Primaire</b>	36,7	32,3	30,5	31,7	30,7	31,3	33,6	32,4	
<b>Moderne DSF</b>	22,2	25,4	26,2	26,6	26,3	26,1	24,3	24,5	
<b>Moderne non DSF</b>	8,7	10,0	10,9	10,3	9,6	10,1	10,8	10,8	
<b>Informel (1)</b>	32,3	32,3	32,4	31,3	33,4	32,5	31,2	32,3	
<b>Informel (2)</b>	26,3	24,6	24,5	23,7	26,0	24,8	23,5	24,5	
<b>Ensemble</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
<b>VA brute *</b>	644,2	641,6	650,3	701,1	750,4	753,7	782,5	791,2	

(1) y compris loyers imputés et loyers réels (2) non compris loyers imputés et loyers réels

\* en milliards FCFA, prix courants

Source : INSD, Comptes Economiques de la Nation 1985-92, tableaux pp. 61-62

**Tableau 14 : Contributions du secteur moderne et du secteur informel  
à la valeur ajoutée des divers secteurs de l'activité économique  
(en prix courants)**

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
<b>Ind.</b>								
<b>extractives</b>	(1,8)	(2,1)	(2,2)	(1,9)	(1,0)	(1,0)	(0,9)	(1,0)
- moderne	31,5	40,2	46,6	43,5	5,1	22,1	17,9	18,9
- informel	68,5	59,8	53,4	56,5	94,9	77,9	82,1	81,1
<b>Ind. aliment.</b>	(6,8)	(7,9)	(9,0)	(7,9)	(8,4)	(8,4)	(7,7)	(9,2)
- moderne	31,0	28,4	26,2	25,3	22,5	25,7	28,2	24,4
- informel	69,0	71,6	73,8	74,7	77,5	74,3	71,8	75,6
<b>Ind. textiles</b>	(4,1)	(3,0)	(3,0)	(3,8)	(3,2)	(3,5)	(3,4)	(3,4)
- moderne	34,1	11,7	4,4	30,5	30,2	32,4	27,7	25,3
- informel	65,9	88,3	95,6	69,5	69,8	67,6	72,3	74,7
<b>Ind. Min. non métal.</b>	(0,5)	(0,5)	(0,5)	(0,5)	(0,5)	(0,5)	(0,5)	(0,5)
- moderne								
- informel	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ind. bois, métaux</b>	(1,4)	(1,7)	(1,7)	(1,7)	(1,6)	(1,6)	(1,6)	(1,6)
- moderne	18,1	27,0	27,1	28,3	26,3	24,7	22,3	25,2
- informel	81,9	73,0	72,9	71,7	73,7	75,3	77,7	74,8
<b>Bâtiment TP</b>	(4,4)	(5,4)	(5,8)	(5,0)	(7,2)	(5,5)	(5,4)	(5,8)
- moderne	40,5	53,4	53,8	44,4	58,2	42,1	38,9	42,7
- informel	59,5	46,6	46,2	55,6	41,8	57,9	61,1	57,3
<b>Commerce</b>	(15,7)	(14,3)	(14,1)	(14,1)	(15,0)	(14,1)	(14,3)	(14,3)
- moderne	38,8	53,6	61,0	59,3	48,5	52,8	52,9	54,7
- informel	61,2	46,4	39,0	40,7	51,5	47,2	47,1	45,3
<b>Hotel, restau.</b>	(1,7)	(1,7)	(1,7)	(1,7)	(1,7)	(1,7)	(1,7)	(1,7)
- moderne	52,0	54,9	53,8	54,2	54,8	53,1	51,1	51,8
- informel	48,0	45,1	46,2	45,8	45,2	46,9	48,9	48,2
<b>Transports</b>	(4,5)	(5,0)	(4,5)	(4,3)	(4,3)	(4,5)	(4,5)	(4,5)
- moderne	83,3	84,2	81,8	82,0	82,5	82,5	85,8	85,2
- informel	16,7	15,8	18,2	18,0	17,5	17,5	14,2	14,8
<b>Services marchands</b>	(7,6)	(9,2)	(9,5)	(9,1)	(8,9)	(9,5)	(10,6)	(10,8)
- moderne	15,9	12,9	12,9	13,6	14,3	16,4	27,4	24,7
- informel	84,1	87,1	87,1	86,4	85,7	83,6	72,6	75,3
<b>Ensemble *</b>								
- moderne	30,9	35,4	37,1	36,9	35,9	36,2	35,2	35,3
- informel	32,3	32,3	30,5	31,7	30,7	31,3	33,6	32,4

\* y compris secteurs d'activité non spécifiés dans ce tableau  
entre parenthèses ( ) = part du secteur dans le PIB

Source : INSD, Comptes économiques de la Nation 1985-92, tableaux pp. 55 à 97 et p. 22

## II- Vers un suivi conjoncturel du secteur informel : quels indicateurs annuels et trimestriels ?

Ainsi qu'il vient d'être vu, et sous réserve de perfectionnement et de raffinements grâce à une amélioration des sources disponibles et une analyse plus approfondie de ces mêmes sources, l'emploi dans le secteur informel peut donc être suivi sur longue période : un tel suivi est basé sur l'analyse comparative des principales sources de données sur la population active et l'emploi que sont le recensement de la population de 1985, l'enquête démographique de 1991, l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages de 1994-95 et le prochain recensement général de la population de 1996 ou 1997, sources auxquelles il convient d'ajouter le Recensement Industriel et Commercial (RIC) qui n'est malheureusement pas une opération annuelle, mais qui pourrait le devenir facilement.

Ces diverses sources permettent de tracer les tendances d'évolution de la population, ainsi que de la population active et de l'emploi, grâce à un suivi et à une projection des taux d'activité différenciés par sexe, par âge, et par milieu (urbain, rural), et moyennant une hypothèse sur l'évolution du taux de chômage. Les données disponibles sont donc suffisantes pour permettre une évaluation annuelle de l'emploi global.

Pour en déduire l'évolution de l'emploi informel, il faudrait - paradoxalement - pouvoir suivre l'évolution de l'emploi dans le secteur moderne (entreprises enregistrées et fonction publique).

Malheureusement, comme on l'a vu, le RIC n'a porté que sur les années 1985, 1986, 1989 et 1993 : les effectifs étant relevés au 31 décembre de l'année, on peut à la rigueur considérer qu'ils constituent également une estimation de l'emploi moderne pour l'année suivante (notamment 1990 et 1994). La mise à jour du fichier RIC tentée à partir de 1994 ne permet cependant pas une estimation annuelle de l'emploi. Il est prévu un Recensement Industriel, Commercial et Artisanal (RICA) en 1997, véritable recensement par porte à porte systématique, et on ne saurait trop souligner l'intérêt de cette opération, surtout si elle est réalisée la même année que le recensement général de la population.

Par ailleurs, l'autre composante du secteur moderne - la fonction publique - est connue avec une relative précision et régularité, mais avec les problèmes habituels de champ de couverture et il existe encore des divergences entre les données de la fonction publique, de la solde et du CENATRIN : la mise en cohérence de ces sources est attendue.

Si le suivi annuel du secteur moderne ne semble pas hors de portée, avec même la possibilité d'approcher les variations du volume de l'emploi grâce aux résultats des enquêtes mensuelles auprès des entreprises, il en découle automatiquement, et compte tenu des bonnes possibilités de projection de la population active, une estimation globale annuelle de l'emploi informel à condition de projeter l'évolution de l'emploi agricole. Sur la base des données disponibles, cette estimation annuelle pourrait être différenciée selon le milieu (urbain, rural).



Il est important dans un suivi conjoncturel de pouvoir distinguer, au sein de cette évolution globale, les diverses composantes du secteur informel :

- entreprises familiales,
- micro-entreprises,
- pluri-activité,

ce qui ne peut se fonder que sur des hypothèses et des indicateurs éclairant la phase du cycle économique dans laquelle on se trouve. On sait, à partir des travaux sur le secteur informel dans d'autres pays, que le segment des micro-entreprises a un comportement pro-cyclique, c'est-à-dire qu'il évolue en phase avec le secteur moderne des entreprises (ou l'emploi salarié enregistré), alors que le segment des entreprises familiales est plutôt contra-cyclique. Quant au troisième segment, celui de la pluri-activité, il peut être considéré comme contra-cyclique au départ puisque les activités secondaires sont mises en oeuvre pour contre-balancer les effets dépressifs du cycle, mais ces activités ont tendance à se maintenir en phase ascendante du cycle dans la mesure où le trend de long terme reste stagnant ou très faiblement croissant.

Le suivi conjoncturel du secteur informel va donc consister à identifier des indicateurs disponibles ou à construire, permettant d'approcher ces éléments où de connaître la phase du cycle dans laquelle se trouve l'économie.

Ce suivi et ces indicateurs permettraient aussi de mieux fonder les hypothèses d'évolution du secteur informel qu'est conduit à formuler le comptable national, hypothèses dont on a vu qu'elles n'étaient pas toujours très explicites.

On distinguera des indicateurs de tendance de l'offre et des indicateurs de tendance de la demande.

#### *1- Indicateurs de l'offre*

A court terme, il ne s'agit plus ici des indicateurs d'évolution de la population active, ni en conséquence des indicateurs d'évolution du secteur informel, dont il vient d'être question, mais bien du suivi des statistiques disponibles sur l'évolution du secteur moderne.

- **indice de la production industrielle**
- **indice de la masse salariale des entreprises suivies par l'enquête mensuelle,**
- **indice des créations nettes d'entreprises et de leur capital social.**

Ces trois indices peuvent être calculés par secteur d'activité (industrie, bâtiment, commerce, services) et pour l'ensemble des secteurs. Ils sont mensuels pour les deux premiers, trimestriels ou semestriels pour le ou les derniers. Dans tous les cas, un indice annuel peut être calculé.

L'évolution du segment des micro-entreprises du secteur informel (emploi salarié informel) pourrait être aligné sur ces indices, selon l'hypothèse de tendance pro-cyclique.

L'indice des créations nettes peut être calculé à partir de l'opération de mise à jour du fichier du Recensement Industriel et Commercial. On sait que depuis 1994, une telle mise à jour a été tentée par l'exploitation systématique des greffes des tribunaux de commerce, et en particulier l'analyse de la presse, notamment de l'Observateur,

permettant ainsi d'enregistrer les créations, mutations et liquidations. Cette mise à jour a été effectuée régulièrement pour la période de décembre 1993 à juillet 1995 ; interrompue depuis lors, cette mise à jour peut facilement être reprise. Durant cette période, 112 entreprises ont été créées à Ouagadougou, 21 à Bobo-Dioulasso et 1 à Banfora, dont plus de la moitié dans le commerce (67). 20 mutations et 12 liquidations ont également été enregistrées. La quasi-totalité de ces créations-mutations-liquidations concerne des sociétés.

Evidemment les informations publiées ne concernent que le capital social et la branche d'activité ; l'emploi n'est pas déclaré. Et il est clair que c'est seulement par voie d'enquête que les informations traditionnellement demandées pourront être collectées. Le projet de RIC 1997, qui incluerait le champ de l'Artisanat (RICA) permettrait de constituer une année de base coïncidant si possible avec l'année du recensement de la population.

On peut se demander par ailleurs pourquoi la statistique des effectifs d'employeurs et d'employés immatriculés à la CNSS, régulièrement publiée dans l'Annuaire Statistique de l'INSD, ne pourrait pas être utilisée comme indicateur de l'offre. En fait une telle statistique est considérablement gonflée en raison du faible enregistrement des radiations : ces effectifs contiennent donc un grand nombre de cotisants non actifs, et ne sont pas cohérents avec les données des recensements et enquêtes auprès des ménages et des entreprises.

On pourrait également songer à d'autres indicateurs tels que les importations de certains équipements (ou certaines consommations intermédiaires) particulièrement ciblés sur le secteur informel : par exemple les machines à coudre (qui concernent les tailleurs et le travail de confection à domicile) ; malheureusement, ces statistiques sont disponibles avec trop de retard pour être opératoires en la matière.

## *2- Indicateurs de la demande*

Ce sont peut être les plus importants car les plus significatifs.

On considère habituellement que les salariés urbains (du secteur public et du secteur moderne en général) représentent la fraction la plus importante de la clientèle qui s'adresse au secteur informel. La réduction du pouvoir d'achat de cette clientèle, consécutive à la déflation de la masse salariale due aux politiques d'ajustement structurel, se répercute ainsi directement et pesamment sur la demande et donc sur l'activité du secteur informel. Ce secteur voyant par ailleurs ses rangs grossir continûment, comme le montrent les estimations sur de nombreux pays, une telle croissance présenterait des aspects involutifs qui se traduiraient par une diminution (ou une stagnation) de la productivité du travail, du revenu et du PNB par tête, alors même que les effectifs ne cessent de croître. Certes, on sait que les PNB sont sous-estimés, et qu'ils le sont d'autant plus que le secteur informel occupe une fraction importante de la population active ; mais surtout, on peut penser que la réduction de la demande des salariés urbains est partiellement, complètement ou même plus, compensée par une augmentation du pouvoir d'achat des producteurs agricoles au profit desquels les politiques d'ajustement structurel cherchent à retourner les termes de l'échange avec le milieu urbain.

Les indicateurs de tendance de la demande à court terme consisteraient donc en un suivi du pouvoir d'achat des salariés (indice d'évolution de la masse salariale, et indice des prix à la consommation) et des producteurs agricoles (indice des prix à la production des produits agricoles, et des intrants).

Plusieurs indices peuvent être calculés pour ce qui concerne la masse salariale :

- **l'indice d'évolution de la masse salariale distribuée par les entreprises, d'après les résultats de l'enquête mensuelle.** Cet indice, déjà proposé comme indicateur de l'offre en ce sens qu'il permet d'approcher la création d'emplois salariés, est ici repris comme indicateur de la demande.

- **l'indice d'évolution de la masse salariale distribuée dans la fonction publique,** calculé à partir des données de la solde.

- **l'indice d'évolution de la masse salariale distribuée par le secteur privé** peut être calculé à partir des statistiques des cotisations sociales perçues par la CNSS.

La source CNSS est intéressante en ce sens qu'un indice pourrait être calculé sans avoir à remonter jusqu'aux salaires. Encore que cela soit possible connaissant le taux de cotisation qui s'élève à 23 %, mais sur salaire plafonné à 200. 000 FCFA. D'autre part, il faudrait tenir compte du fait que la statistique des cotisations mensuelles incorpore quelque 4-5 % de pénalités et qu'elles peuvent fluctuer au gré des règlements des retards sur les mois et les années antérieurs. Les statistiques utilisées seraient exclusives des gens de maison (mais un indice complémentaire pourrait inclure éventuellement cette catégorie).

L'informatisation de la CNSS n'est pas achevée et les données auxquelles il est fait référence sont actuellement disponibles sous forme de tableau manuscrit (jusqu'à décembre 1995) : pour la CNSS, c'est évidemment un indicateur stratégique et la disponibilité de cette statistique est donc assurée et, qui plus est, dans des délais rapides. Pour les raisons qui précèdent, on pourrait suggérer que l'indice soit calculé sur la base d'une moyenne mobile sur 3 mois (ou même sur 6 mois) afin de gommer les fluctuations dues aux retards de paiement et aux pénalités. Un tel travail pourrait facilement être mené en liaison avec le service statistique de la CNSS.

Indiquons également que les fichiers de la CNSS pourraient être utilisés en vue de la confection d'un indice du taux de salaire calculé en fonction de la taille (en nombre d'employés) de l'entreprise. Des tentatives ont déjà été effectuées en ce sens depuis 1990 : elles se sont heurtées à quelques difficultés, mais il est clair qu'il y a là une source intéressante à ce sujet.

- **enfin l'indice de la masse salariale distribuée à travers les travaux d'intérêt public à haute densité de main d'oeuvre (Faso Faara)** pourrait compléter le dispositif.

Bien entendu ces indices de la masse salariale devraient être pondérés par l'indice des prix à la consommation.

Pour ce qui concerne l'indicateur de pouvoir d'achat des producteurs agricoles, plusieurs indices devraient être calculés :

- **l'indice des prix à la production des principaux produits agricoles,** complété par un indice des volumes commercialisés (système d'information sur les marchés).

- **l'indice des prix des principaux intrants**, complété si possible par un indicateur de la part des intrants dans les prix agricoles.

### *3- Autres indicateurs*

Trois autres indicateurs conjoncturels vaudraient la peine d'être élaborés :

- **l'indice d'évolution de la contribution du secteur informel**, impôt collecté par les trésoreries principales et perceptions des recettes et dont la statistique (nombre des assujettis et montants perçus) est disponible 10 jours après la fin du mois. Ces statistiques sont centralisées à la Trésorerie-Paierie Générale. Cependant, comme toute statistique fiscale, l'évolution constatée peut simplement traduire un accroissement du zèle mis à la perception d'un impôt dont le coût semble dépasser le rapport et dont le rôle semble donc devoir être purement civique.

A titre expérimental, un tel indice pourrait être calculé sur moyennes mobiles trimestrielles pour les années 1994, 1995 et 1996.

- **l'indice du rapport prix informels/prix du secteur moderne**, et

- **l'indice du rapport salaires informels/salaire minimum** seraient également intéressants à suivre à condition de disposer des sources d'informations requises, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La réalisation d'une enquête légère sur le secteur informel pourrait apporter des éléments en ce sens, au moins sur une base annuelle. On peut se réjouir, à ce sujet, que le principe de renouvellement en 1996 de l'enquête légère de 1989 ait été adopté et le financement mobilisé : outre l'évolution de la structure des coûts et des principaux éléments des comptes du secteur informel, cette enquête permettra de calculer les indices de base des salaires et des prix du secteur informel que l'on pourrait suivre ultérieurement sur une base annuelle ou semestrielle à partir d'un sous-échantillon d'entreprises informelles sélectionnées pour leurs caractéristiques moyennes, représentatives de l'ensemble.

\* \*  
\*

On voit ainsi que le suivi conjoncturel du secteur informel est intimement lié à l'analyse sur plus longue période, sur la base des systèmes d'enquêtes existants ou à mettre en place.

Les quelques indicateurs suggérés doivent être calculés à titre expérimental sur les années récentes, afin de tester leur application aux structures et composantes de l'emploi informel et de la population active, élaborées sur la base d'hypothèses qui restent encore à parfaire ou à atténuer.

## BIBLIOGRAPHIE

Camilleri J.-L. (1996) : L'impact de la dévaluation sur la petite entreprise au Burkina Faso. Fac. Sciences Economiques et Gestion, Ouagadougou, 22 p.

Charmes J. (1989) : Trente cinq ans de comptabilité nationale du secteur informel au Burkina Faso : 1954-89. Leçons d'une expérience et perspectives d'amélioration. PNUD. Rapport du projet/BKF/88/010 "Appui à la planification économique et à la gestion de la coopération, n° 13 C, 108 p.

Charmes J. (1990) : Méthodologie et résultats de l'enquête légère sur le secteur informel en 1989. Projet PNUD BKF/88/010 "Appui à la planification économique et à la gestion de la coopération", n° 45 C, 67 p.

INSD (1988) : Analyse des résultats du 2ème RIC. Ouagadougou, 65 p.

INSD (1993) : Les comptes économiques de la nation, 1985-92. Direction des Etudes Economiques, 154 p.

INSD (1995) : Annuaire statistique du Burkina Faso, 1994. Direction des Statistiques Générales, 177 p.

INSD (1995) : Enquête démographique de 1991

- Rapport méthodologique, 29 p.
- Rapport d'évaluation des données, 42 p.
- Analyse des résultats, 358 p.
- Données brutes, 558 p., 1992

Direction de la Démographie, 4 Vol.

INSD (1996) : Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages. Direction des Statistiques Générales, Projet d'Appui Institutionnel aux Dimensions Sociales de l'Ajustement, 278 p.

INSD (1996) : Le profil de pauvreté au Burkina Faso, étude statistique nationale. Programme "Dimensions Sociales de l'Ajustement", 170 p.

INSD (1996) : Note rapide de conjoncture, n°19, 4ème trimestre 1995, Direction des Etudes Economiques, 14 p. + annexes.

INSD (1996) : Analyse des résultats du RIC IV. Direction des Etudes Economiques, 28 p.

INSD (1996) : Suivi des créations d'entreprises, des modifications de statut ou de capital, des liquidations d'entreprises. Direction des Etudes Economiques, 40 p.

ONPE (1992) : Secteur non structuré urbain au Burkina Faso, Diagnostic des micro-entrepreneurs et politique de promotion. Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale.

Ouedraogo M. I. et Ouedraogo G. J. (1994) : Etude sur le secteur informel au Burkina Faso. Banque Mondiale, Ouagadougou, 98 p.

**LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

Ezana Bayala, directeur des études économiques, INSD  
Maxime Bonkougou, service des comptes nationaux, INSD  
Robert Chahinian, directeur de la Caisse Française de Développement, Ouagadougou  
Noël Aimé Kobiane, DG, INSD  
Brimpo Lompo, directeur des statistiques générales, INSD  
Rolf Meier, conseiller technique GTZ  
Guillaume Nikiema, directeur de la promotion du secteur informel, Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale  
Adama Ouattara, service des Productions, du Commerce et des Services, INSD  
Antoine Pare, receveur principal, recette provinciale de Ouagadougou  
Moustapha Saar, conseiller du maire de Ouagadougou  
Seynou Saibou, service statistique de la CNSS  
Amado Sawadogo, service de la prévision et de l'analyse de la conjoncture, INSD  
Paul Henri Wirrankoski, conseiller technique, INSD  
Alphonse Yameogo, service informatique, INSD